

TITRE PROFESSIONNEL PLAQUISTE

Formation
éligible au
CPF



Bâtiment

Objectifs

Acquérir les capacités professionnelles permettant d'effectuer en autonomie des travaux spécialisés dans le domaine des métiers du plâtre et obtenir le titre professionnel et la qualification d'ouvrier professionnel.

Contenus

Réaliser à l'intérieur de bâtiments l'étanchéité à l'air et la pose de différents systèmes d'isolation thermique et acoustique pour une finition en plâtre sec. Etanchéité à l'air, pose de systèmes d'isolation thermique et acoustique Réaliser l'aménagement intérieur de bâtiments en matériaux secs à base de plâtre. Construction de plafonds, doublages, habillages de murs, cloisons en matériaux secs à base de plâtre. Travailler en sécurité (préparation des attestations de : Sauveteur Secouriste du Travail (SST) et la Recommandations 408 montage/démontage et utilisation d'un échafaudage de pied, habilitation électrique B0H0, AIPR)

Pré-requis

Savoir parler et écrire en français Savoir compter

Public concerné

Validation

Titre Professionnel niveau 3 (CAP/BEP) de plaquiste / Attestation de formation

code RNCP ou RS

RNCP 37122

Certificateur et date de la certification

Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion - 05-12-2022

Débouchés et poursuites d'études

Ouvrier qualifié intervenant sur chantier : Plaquiste.

Formation réalisée par
GRETA Auvergne

Contact

Site de formation


**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

RÉSEAU
greta
AUVERGNE